



# LES EFFETS ECONOMIQUES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT EN SUISSE

ETUDE 2006



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC



Cette publication réunit deux études réalisées sur mandat de la  
Direction du développement et de la coopération (DDC)

**EFFETS ECONOMIQUES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT EN SUISSE**  
**Étude 2006**

<b>SYNTHESE</b>	<b>6</b>
<b>RAPPORT FINAL</b>	<b>7 – 23</b>

Les annexes techniques et tableaux complémentaires peuvent être obtenus sur demande

.....

**IMPACT OF OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE ON DONOR COUNTRY  
EXPORTS**

**Some Empirical Evidence for Switzerland**

<b>EXECUTIVE SUMMARY</b>	<b>25 - 30</b>
--------------------------	----------------

Le rapport complet (160 pages) peut être commandé séparément

.....





## **EFFETS ECONOMIQUES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT EN SUISSE**

### **ETUDE 2006**

Mandat de la  
Direction du développement et de la coopération (DDC), Berne

#### **Direction scientifique**

Prof. Gilles Carbonnier, IUED  
Prof. Milad Zarin Nejadan, Université de Neuchâtel

#### **Collaborateurs scientifiques**

Xavier Tschumi, IUED  
Alain Schönenberger, Eco'Diagnostic  
Moez Ouni, Eco'Diagnostic  
José-Antonio Monteiro, Université de Neuchâtel

#### **Groupe de pilotage**

Catherine Schümperli Younossian, IUED  
Daniel Fino, IUED  
Gérard Perroulaz, IUED  
Prof. Jean-Marie Grether, Université de Neuchâtel

## TABLE DES MATIERES

<b>SYNTHESE</b>	<b>6</b>
<b>RAPPORT FINAL</b>	<b>7</b>
1. Introduction.....	7
2. Bases théoriques et définitions .....	8
2.1. Aide publique au développement : composantes retenues par l'étude.....	8
2.2. Effets de l'APD sur l'économie suisse : définitions retenues par l'étude.....	9
3. Prise en compte des évolutions propres à l'APD dans l'étude .....	11
3.1. Evolution des composantes de l'APD suisse .....	11
3.2. Evolution des pays bénéficiaires de l'APD.....	12
4. Résultats de l'étude 2006.....	12
4.1. Effet primaire de l'APD sur la demande globale en Suisse .....	12
4.2. Effet multiplicateur et retombées sur le PIB de la Suisse.....	16
5. Scénarisation des résultats.....	18
5.1. Hypothèse sur l'effet de levier relatif aux ONG.....	18
5.2. Hypothèse sur l'effet indirect de l'APD multilatérale.....	19
6. Conclusion.....	21
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>23</b>

## FIGURES

Figure 1 :	Schéma des effets retenus dans l'étude.....	10
Figure 2 :	Facteurs explicatifs de la variation des retombées de l'APD sur le PIB de la Suisse, par franc d'APD (R <sub>4</sub> , borne supérieure).....	17

## TABLEAUX

Tableau 1 :	Montants d'APD versés par la Confédération pris en compte dans l'étude 2006.....	8
Tableau 2 :	Parts relatives des dépenses d'APD consenties par différents services fédéraux .....	11
Tableau 3 :	Effet primaire de l'APD sur la demande globale en Suisse et ses composantes .....	12
Tableau 4 :	Décomposition de l'effet de levier par rubrique d'aide.....	14
Tableau 5 :	Décomposition de l'effet indirect par bénéficiaire d'APD multilatérale (par franc d'APD multilatérale).....	14
Tableau 6 :	Achats de biens et services suisses par l'ONU et les banques de développement.....	15
Tableau 7 :	Multiplicateurs et retombées .....	16
Tableau 8 :	Achats de biens et services suisses par l'ONU et les banques de développement (moyenne 2003-2006) .....	20

## GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Décomposition par rubrique d'aide de l'effet direct par franc d'APD bilatérale.....	13
Graphique 2 :	Retombée de l'APD sur le PIB de la Suisse, par franc d'APD (borne supérieure) selon l'étude et selon l'hypothèse 1 (aucun effet de levier de l'APD sur le cofinancement privé des ONG).....	18
Graphique 3 :	Retombée de l'APD sur le PIB de la Suisse, par franc d'APD (borne supérieure) selon l'étude et selon l'hypothèse 2 (moitié de l'effet de levier de l'APD sur le cofinancement privé des ONG).....	19
Graphique 4 :	Retombée de l'APD sur le PIB de la Suisse, par franc d'APD (borne supérieure) selon l'étude et selon l'hypothèse 3 (moyenne 2003-2006 des achats de biens et services par l'ONU, la Banque mondiale et les banques régionales de développement).....	20

## SYNTHESE

La présente étude sur les effets économiques de l'aide publique au développement (APD) sur la Suisse porte sur l'année de référence 2006. Il s'agit de la quatrième étude du genre, après celles ayant porté sur les années 1994, 1998 et 2002.

Les résultats de ces études sont cohérents et démontrent que les effets pour l'économie suisse de l'APD sont clairement positifs. **En 2006, chaque franc d'APD a induit entre CHF 1,40 et CHF 1,64 de retombées sur l'économie nationale.** En 1994, les retombées se situaient entre 1,55 et 1,79 franc, en 1998 entre 1,43 et 1,60 franc, et en 2002 entre 1,42 et 1,63 franc.

**En termes d'emplois, les retombées de l'APD se calculent dans une fourchette allant de 20'000 à 29'000 postes pour 2006.** Les chiffres 1994, 1998 et 2002 sont respectivement de 17'500 à 22'000 postes, de 14'500 à 17'000 postes et de 15'000 à 18'500 postes.

La base méthodologique n'a pas changé : elle repose toujours sur l'effet que provoque l'APD sur la demande globale de biens et services en Suisse ainsi que sur l'effet par cascade, à travers le circuit économique, que la hausse de cette demande provoque à son tour sur le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse ainsi que sur l'emploi.

Par contre, ce qui a probablement le plus changé en 2006 par rapport aux années de référence antérieures, c'est l'APD elle-même, dans son volume et dans sa composition :

- Entre 2002 et 2006, le montant d'APD comptabilisé par la Suisse a augmenté de plus de 40%. Cette augmentation s'explique d'un côté par le niveau exceptionnellement bas de l'APD en 2002 et de l'autre côté par les ajustements statistiques introduits pendant cette période :
  - Depuis 2004, l'APD de la Suisse inclut des dépenses liées aux requérants d'asile,
  - Depuis 2003, les remises de dettes sont également comptabilisées comme APD.
- En outre, d'autres dépenses, comme la promotion de la paix, ont été prises en compte dans l'étude 2006 alors qu'elles ne l'étaient pas dans l'étude 2002.

Comment alors expliquer que les effets soient demeurés aussi constants depuis 1994, alors que l'APD de 2006 est si différente de celle des années antérieures ? Le principal facteur réside dans les effets que provoquent les nouvelles composantes de l'APD. Ceux-ci tendent à se compenser mutuellement, comme le montrent les deux exemples suivants :

- Les montants d'aide sociale versés aux requérants d'asile pendant leur première année de séjour en Suisse (CHF 166 millions en 2006) sont intégralement dépensés en Suisse et provoquent donc des effets importants sur l'économie suisse alors que
- Les montants inscrits dans l'APD au titre des remises et remboursements de dettes (CHF 109,4 millions en 2006) constituent un jeu d'écritures comptables et ne provoquent donc aucun effet sur l'économie suisse.

Bien que substantiels, et aucunement liés à une quelconque volonté de la Suisse de lier son APD bilatérale à des achats de biens et services suisses, les effets mesurés dans la présente étude ainsi que les précédentes correspondent sans doute à une sous-estimation des effets à long terme de l'APD sur l'économie suisse. Parmi les effets non mesurés nous pouvons mentionner, par exemple, les compétences acquises par le personnel suisse dans le cadre des projets d'aide au développement ou encore les gains issus des relations d'affaires tissées par les entreprises suisses grâce à l'APD, susceptibles de favoriser à long terme les exportations de celles-ci vers les pays en développement.

Enfin, il faut encore répondre à la question, légitime, de savoir quelles seraient les retombées sur l'économie suisse si le montant d'APD était alloué à d'autres dépenses publiques, comme la santé ou l'infrastructure. Selon les études en notre possession, précisément sur l'impact de telles dépenses en Suisse, chaque franc ainsi dépensé induit entre CHF 1,20 et CHF 1,70 de retombées, soit un impact pratiquement équivalent à celui de l'APD.

## RAPPORT FINAL

### 1. Introduction

L'étude des effets économiques de l'aide publique au développement (APD) sur la Suisse, portant sur l'année de référence 2006, est la quatrième du genre, après celles déjà effectuées, sur mandat de la Direction du développement et de la coopération (DDC), par l'Institut universitaire d'études du développement (IUED, Genève) et l'Institut de recherches économiques (IRENE, Université de Neuchâtel) pour les années de référence 1994, 1998 et 2002. Les résultats de toutes ces études sont concordants, ce qui leur confère une certaine fiabilité.

Cette méthodologie repose sur le calcul des effets que provoque l'APD sur la demande globale de biens et services en Suisse puis, par un effet multiplicateur à travers le circuit économique, sur le Produit intérieur brut (PIB) de la Suisse et l'emploi (voir Figure 1 ci-dessous).

L'effet de l'APD sur l'économie du pays donateur (la Suisse dans cette étude) est clairement établi pour toutes les années de référence. Il s'agit-là d'une conséquence du caractère interdépendant de l'économie mondiale, dans laquelle tout flux, financier ou d'information, tend à avoir des incidences quantitatives et qualitatives sur les pays vers lesquels il se focalise, mais également sur le pays duquel il provient. L'APD versée par la Suisse constitue un tel flux et, bien qu'il soit dans son essence destiné à soutenir la lutte mondiale contre la pauvreté et les problèmes globaux, notamment dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement, il provoque subsidiairement des retombées sur l'économie suisse.

Ces retombées ne doivent pas non plus être interprétées comme le résultat d'une APD bilatérale liée, où celle-ci serait conditionnée à l'achat de biens et services suisses. Avec une aide déliée à plus de 96% en 2006, la Suisse fait partie des pays donateurs qui sont allés même au-delà des recommandations du CAD en la matière.

Conséquences de la dynamique interdépendante de l'économie mondiale dans laquelle les flux d'APD s'insèrent, les effets que provoquent ces derniers sur l'économie du pays donateur ne constituent aucunement leur but. Les études successives menées ne cherchent donc pas à justifier les montants d'APD par les effets qu'ils provoquent sur l'économie suisse, mais à en connaître leur valeur et en comprendre les causes.

Le présent rapport porte sur les données de l'année 2006. Il est divisé en cinq parties, dont les deux premières fournissent les définitions nécessaires à la bonne compréhension des composantes de l'APD retenues dans l'étude ainsi que leur évolution depuis la première étude et leurs effets sur l'économie suisse. Dans la troisième partie sont présentés et analysés les résultats de l'étude 2006, en comparaison avec ceux des études précédentes. La quatrième partie propose une série de scénarios qui changent la physionomie des résultats de l'étude et permettent d'enrichir leur interprétation. Enfin, une cinquième partie conclusive replace les résultats de l'étude dans une perspective plus large, en ouvrant notamment sur les résultats de l'étude complémentaire menée par l'Université de Neuchâtel, quant aux effets à long terme de l'APD bilatérale sur les exportations suisses.

Quatre annexes complètent ce rapport : l'Annexe A décrit les paramètres et formules entrant dans le calcul des multiplicateurs. L'Annexe B présente un tableau récapitulatif des données de base avec leur effet primaire sur la demande globale en Suisse. L'Annexe C synthétise les étapes du traitement des données brutes recueillies dans le cadre de l'étude jusqu'à leur introduction dans le tableau récapitulatif. Enfin, l'Annexe D constitue, pour le lecteur intéressé, une source documentaire complémentaire, sous forme de tableaux non commentés.

*(Ces annexes peuvent être obtenues auprès de la DDC).*

## 2. Bases théoriques et définitions

### 2.1. Aide publique au développement : composantes retenues par l'étude

L'Aide publique au développement (APD) est un agrégat statistique dont le calcul et la composition répondent aux directives du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les pays membres du CAD, dont la Suisse, sont tenus de respecter ces directives dans le calcul de leurs montants d'APD. Ces directives du CAD se sont constamment adaptées à l'évolution des politiques et pratiques de ses membres en matière d'aide publique au développement. Ceci s'est notamment traduit par un élargissement des catégories de dépenses pouvant être comptabilisées au titre de l'APD<sup>1</sup>.

Pour être considérés comme de l'APD, les flux financiers doivent être destinés uniquement aux pays en développement qui figurent dans la liste des pays bénéficiaires de l'aide, établie par le CAD. Cette liste, qui se base sur le niveau de revenu de ces pays, est actualisée régulièrement et sa composition varie donc d'une année à l'autre, notamment pour les années sur lesquelles ont porté les études successives, 1994, 1998, 2002 et 2006.

Les flux d'APD se divisent entre :

- **APD bilatérale** : montants d'aide publique versés aux pays bénéficiaires soit directement, soit par l'intermédiaire d'une ONG, d'une institution ou d'une entreprise privée (notamment de consultance).
- **APD multi-bilatérale** : montants d'aide publique versés à une organisation multilatérale et destinés à des projets ou programmes spécifiques dans les pays bénéficiaires.
- **APD multilatérale** : montants d'aide publique versés aux organisations multilatérales en tant que contribution générale, ou versés aux institutions financières internationales en tant que participation à leur capital ou à leurs fonds spéciaux.

Pour les besoins de l'étude, l'APD bilatérale comprend les flux bilatéraux uniquement, et l'APD multilatérale les flux multi-bilatéraux et multilatéraux. Du point de vue de leurs effets sur l'économie suisse, les versements multi-bilatéraux ou multilatéraux ne se différencient pas. Toutefois, les directives du CAD n'autorisent dans l'APD multilatérale que les contributions générales au budget des organisations multilatérales, et les versements multi-bilatéraux, selon elles, apparaissent dans l'APD bilatérale. Autre différence par rapport aux directives du CAD, l'étude place les contributions de la Suisse au CICR dans l'APD multilatérale, à nouveau en raison de la nature des effets qu'elles provoquent sur l'économie suisse.

Les montants d'APD bilatérale et d'APD multilatérale présentés dans cette étude ne correspondent donc pas à ceux qui apparaissent dans le rapport annuel de la coopération internationale de la Suisse<sup>2</sup>. Le Tableau 1 ci-dessous montre cependant qu'au total, plus de 96% des flux d'APD versés par la Confédération ont été pris en compte dans la présente étude :

Tableau 1 : Montants d'APD versés par la Confédération pris en compte dans l'étude 2006

	Etude 2006 (en milliers de francs)	Rapport annuel 2006 (en milliers de francs)
APD bilatérale	1'193'280	1'537'800
APD multilatérale	765'372	491'800
<b>APD totale<sup>3</sup></b>	<b>1'958'652</b>	<b>2'029'600</b>

<sup>1</sup> Voir <http://www.oecd.org/cad/stats/cad/directives>.

<sup>2</sup> DDC et SECO, Rapport annuel de la coopération internationale de la Suisse 2006, Berne, 2007, p. 13.

<sup>3</sup> Montants ne comprenant que les versements de la Confédération, à l'exclusion de ceux des cantons et communes suisses (33,4 millions de francs en 2006).

## 2.2. *Effets de l'APD sur l'économie suisse : définitions retenues par l'étude*

Il a déjà été mentionné que l'APD bilatérale et l'APD multilatérale provoquaient chacune à sa façon des effets sur l'économie suisse et que c'est par rapport à ces derniers que les différents flux d'APD étaient classés dans l'une ou l'autre des catégories.

**L'APD bilatérale** de la Suisse se traduit notamment par des projets et programmes de coopération au développement et d'aide humanitaire. Pour mener à bien ces activités, la DDC, le SECO et d'autres offices fédéraux achètent des biens et services, emploient du personnel en Suisse ainsi que dans les pays en développement, financent les activités d'ONG, mandatent des consultants, etc. Toutes ces dépenses sont comptabilisées comme APD, qu'elles soient effectuées en Suisse ou à l'étranger. Les salaires et les achats de biens et services payés en Suisse, ainsi que les rémunérations de ressortissants suisses travaillant à l'étranger, génèrent un **effet direct** sur la demande globale<sup>4</sup> en Suisse. Il en va de même des frais administratifs y afférents. Outre cet effet direct, l'APD bilatérale peut aussi susciter des contributions additionnelles de la part d'entreprises privées ou d'ONGs. L'aide publique au développement joue alors l'effet de levier ou de catalyseur sur les contributions privées. Il s'agit de dépenses qui n'auraient pas été engagées dans un projet sans cofinancement public via l'APD (par ex. crédits mixtes ou promotion des investissements du SECO<sup>5</sup>). Ces dépenses privées se traduisent également par le versement de salaires ou l'achat de biens et services, en Suisse comme à l'étranger. Les dépenses effectuées en Suisse, ou qui concernent des ressortissants et des sociétés privées suisses, ont des retombées sur la demande globale en Suisse. L'on parle alors de **l'effet de levier** de l'APD bilatérale sur la demande globale en Suisse.

**L'APD multilatérale** concerne essentiellement des contributions de la Confédération aux organisations internationales (ONU, Banque mondiale et banques régionales de développement, etc.). Ces organisations emploient du personnel au siège et sur le terrain et achètent des biens et services dans le monde entier, généralement selon des procédures d'appels d'offres internationaux. Si des entreprises suisses gagnent ces appels d'offres, la présente étude considère qu'il s'agit d'un **effet indirect** de l'APD multilatérale sur la demande globale en Suisse. L'effet est indirect en ce sens qu'il ne résulte pas directement des contributions de la Confédération à ces organisations internationales. L'étude calcule l'effet indirect dans une fourchette de valeurs, la borne inférieure ne représentant que les dépenses effectuées auprès de firmes suisses sises en Suisse (critère territorial) et la borne supérieure les dépenses effectuées auprès de firmes suisses où qu'elles soient situées dans le monde (critère national).

La somme de l'effet direct, de l'effet de levier et de l'effet indirect constitue **l'effet primaire de l'APD sur la demande globale** en Suisse. La fourchette de valeurs caractérisant l'effet indirect est donc reportée sur l'effet primaire, qui aura lui aussi une borne inférieure et une borne supérieure.

La hausse de la demande globale en Suisse, qui résulte de l'effet primaire de l'APD, provoque à son tour des hausses de revenus en cascade qui augmentent la demande globale en Suisse, et ce

---

<sup>4</sup> Par demande globale, nous entendons la demande pour tous les biens et services produits durant une année et non pas pour un bien ou un service en particulier (en anglais : aggregate demand).

<sup>5</sup> Parmi l'arsenal d'instruments mis en œuvre par le SECO, certains d'entre eux font intervenir l'APD de la Confédération et des fonds privés comme condition du financement des programmes de coopération et développement économiques.

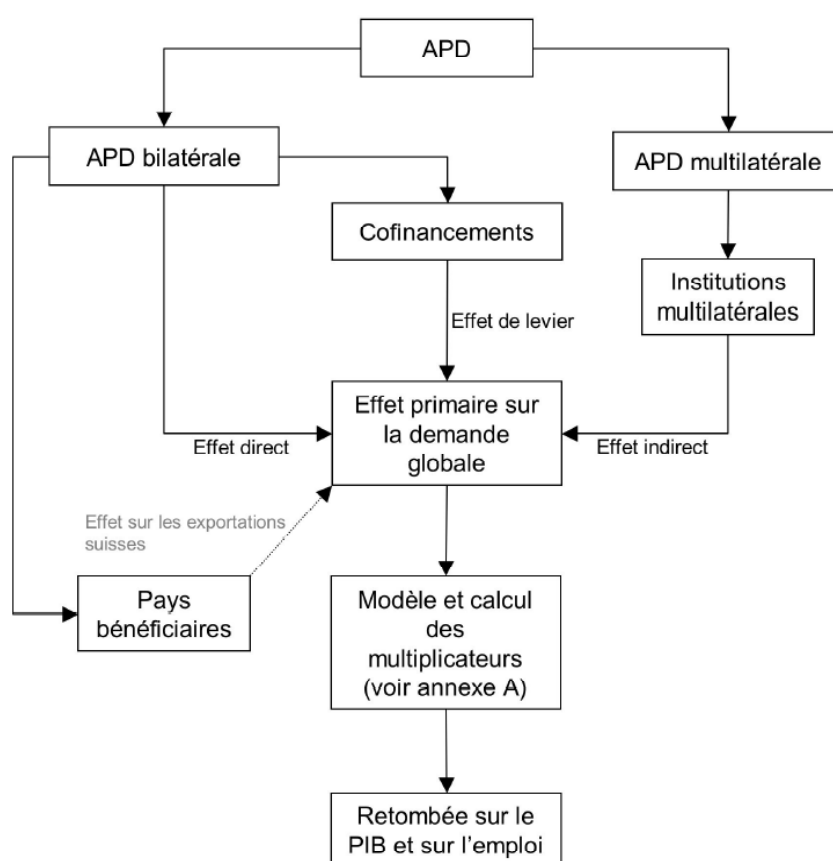
par vagues successives à travers le circuit économique. L'étude calcule cet **effet multiplicateur<sup>6</sup> sur le produit intérieur brut (PIB)** de la Suisse.

Cet effet multiplicateur vient s'additionner à l'effet primaire déjà obtenu. La somme de ces deux effets résulte dans la **retombée de l'APD sur le PIB** de la Suisse. Cette retombée, comme tous les effets qui la composent, est exprimée en franc (valeur absolue) ou en franc par franc d'APD (valeur relative). Elle aussi possède une borne inférieure et une borne supérieure. L'étude calcule encore, via la productivité moyenne du travail, **la retombée de l'APD sur l'emploi** (fourchette).

Les effets décrits ci-dessus et la façon de les calculer sont restés les mêmes dans toutes les études pour les années de référence 1994, 1998, 2002 et 2006. Cette continuité permet ainsi la comparaison des résultats entre les études.

La Figure 1 ci-dessous présente sous forme graphique les différents effets qui viennent d'être décrits.

Figure 1 : Schéma des effets retenus dans l'étude



<sup>6</sup> Pour mieux comprendre cet effet multiplicateur, donnons un exemple : le collaborateur de la DDC (dont le salaire entre dans l'APD) qui fait ses achats dans un magasin en Suisse élève par la même occasion le revenu du propriétaire du magasin mais également de tous ceux que celui-ci rémunère (par exemple, ses employés). Ces personnes vont à leur tour dépenser une partie de ce revenu supplémentaire en achat de biens et services et provoquer une nouvelle - mais plus petite - augmentation de production et de revenu dans l'économie; et ainsi de suite. Au bout du compte, la production et le revenu auront augmenté d'un montant plus grand que la dépense initiale du collaborateur de la DDC qui a déclenché ce processus, d'où l'appellation de multiplicateur.

### 3. Prise en compte des évolutions propres à l'APD dans l'étude

#### 3.1. Evolution des composantes de l'APD suisse

La DDC et le SECO sont les deux entités, au sein de la Confédération, traditionnellement en charge de l'APD. Mais elles ne sont plus les seules. Les directives du CAD ont évolué d'année en année et ont permis la comptabilisation dans l'APD de nouvelles catégories de dépenses. C'est ainsi que, depuis quelques années, la Suisse a adapté sa méthode de comptabilisation pour s'aligner sur la pratique de la majorité des pays du CAD. Elle a ainsi inclus de nouvelles rubriques dans son APD, notamment les remises de dettes (dès 2003) et les dépenses d'accueil des requérants d'asile en provenance des pays en développement (dès 2004). Cette évolution voit la part relative des dépenses de services fédéraux autres que les offices traditionnels de la coopération au développement et de l'aide humanitaire internationales (DDC et SECO) augmenter.

Tableau 2 : Parts relatives des dépenses d'APD consenties par différents services fédéraux<sup>7</sup>

(pourcentages arrondis)	2001	2002	2003	2004	2005	2006
DDC	78%	73%	74%	66%	60%	66%
SECO	12%	16%	15%	12%	23%	16%
DDC+SECO	89%	89%	89%	79%	83%	82%
Autres offices fédéraux	11%	11%	11%	21%	17%	18%

Source : DDC/SECO, rapports annuels de la Coopération internationale de la Suisse 2002-2006, p. 13.

La hausse relative de l'APD du SECO dès 2005 s'explique notamment par les remises de dettes consenties par cet office (CHF 278 mio. en 2005 et CHF 123 mio. en 2006, contre CHF 10 mio. en 2004).

Aussi, pour la première fois en 2006, cette étude intègre les dépenses de ces « nouvelles sources d'APD »<sup>8</sup> dans les calculs :

- Accueil des requérants d'asile durant les douze premiers mois de leur séjour en Suisse (CHF 165,9 millions) : ODM (DFJP),
- Remises et remboursements de dettes (CHF 109,4 millions) : SECO (DFE).

Outre ces deux principales catégories d'APD, l'étude 2006 a encore pris en compte les catégories de dépenses suivantes :

- Projets de maintien de la paix (CHF 44,3 millions) : DP IV (DFAE),
- Experts militaires en missions de paix (CHF 41,0 millions) : DDPS,
- Matériel militaire à usage humanitaire (CHF 16,5 millions) : DDPS,
- Aide au retour des réfugiés (CHF 13,8 millions) : ODM (DFJP).

Au total ce sont donc près de CHF 391 millions qui ont été pris en compte dans l'étude 2006, alors que les montants correspondants, pour peu qu'ils existaient, n'avaient pas été comptabilisés dans les études précédentes. Le point 4 ci-dessous reviendra sur les effets économiques provoqués par ce supplément d'APD.

L'étude 2006 a par contre fait l'impasse sur un certain nombre d'autres dépenses d'APD de moindre importance, pour lesquelles la recherche d'information sur la part qui reste en Suisse aurait demandé trop de travail (notamment les dépenses d'APD de l'Office fédéral de l'environnement, d'un montant total de 24,4 millions de francs).

<sup>7</sup> Total hors APD des cantons et communes, qui représentait 1,6% de l'APD suisse totale en 2006.

<sup>8</sup> Voir glossaire en fin de rapport.

### 3.2. Evolution des pays bénéficiaires de l'APD

Bien que la liste des pays bénéficiaires de l'APD, qu'ils soient du Sud ou de l'Est, ait évolué au cours du temps, chaque étude s'est toujours référée à celle qui était valable pour l'année de référence sur laquelle elle portait. Il en va de même pour l'étude 2006, à la seule différence que les pays bénéficiaires de l'APD ne sont plus divisés en pays du Sud et pays de l'Est comme ils l'étaient dans les études précédentes. Le tableau récapitulatif de l'Annexe B ne fournit donc plus aucun résultat séparé pour l'aide aux pays de l'Est bénéficiaires de l'APD.

## 4. Résultats de l'étude 2006

### 4.1. Effet primaire de l'APD sur la demande globale en Suisse

L'effet primaire de l'APD sur la demande globale en Suisse est obtenu en additionnant l'effet direct et l'effet de levier de l'APD bilatérale, ainsi que l'effet indirect de l'APD multilatérale. Le Tableau 3 ci-dessous présente les montants de ces effets, pour toutes les études. Pour rappel, la borne inférieure (Min) correspond aux dépenses effectuées auprès de firmes suisses sises en Suisse (critère territorial) et la borne supérieure (Max) aux dépenses effectuées auprès de firmes suisses où qu'elles soient situées dans le monde (critère national).

Tableau 3 : Effet primaire de l'APD sur la demande globale en Suisse et ses composantes

	1994		1998		2002		2006		
	Milliers de francs	Par franc d'APD*	Milliers de francs	Par franc d'APD*	Milliers de francs	Par franc d'APD*	Milliers de francs	Par franc d'APD*	
Effet direct	325'120	0,51	260'541	0,46	467'899	0,59	701'684	0,59	
Effet de levier	196'859	0,31	124'781	0,22	148'296	0,19	197'431	0,17	
Effet indirect	Min	672'886	0,98	497'896	0,78	415'631	0,91	749'334	0,98
	Max	828'780	1,21	593'736	0,93	537'525	1,18	973'319	1,27
<b>Effet primaire</b>	<b>Min</b>	<b>1'194'865</b>	<b>0,90</b>	<b>883'218</b>	<b>0,73</b>	<b>1'031'826</b>	<b>0,82</b>	<b>1'648'449</b>	<b>0,84</b>
	<b>Max</b>	<b>1'350'759</b>	<b>1,02</b>	<b>979'058</b>	<b>0,81</b>	<b>1'153'720</b>	<b>0,92</b>	<b>1'872'434</b>	<b>0,96</b>
<i>Pour rappel :</i>									
APD totale	1'320'850		1'210'101		1'252'273		1'958'652		
APD bilatérale	634'708		571'959		796'544		1'193'280		
APD multilatérale	686'142		638'142		455'729		765'372		

\* Effet direct et effet de levier calculés par franc d'APD bilatérale. Effet indirect calculé par franc d'APD multilatérale. Effet primaire calculé par franc d'APD totale.

**L'effet primaire de l'APD sur la demande globale en Suisse, par franc d'APD, subit une légère augmentation entre 2002 et 2006**, que ce soit dans la variante minimale (+2 centimes) ou dans la variante maximale (+ 4 centimes). Alors que le volume de l'APD a augmenté de 41% entre 2002 et 2006, notamment en raison de l'inclusion de nouvelles rubriques d'aide (voir point 3.1 ci-dessus), ce résultat mérite un examen plus approfondi des composantes de l'effet primaire.

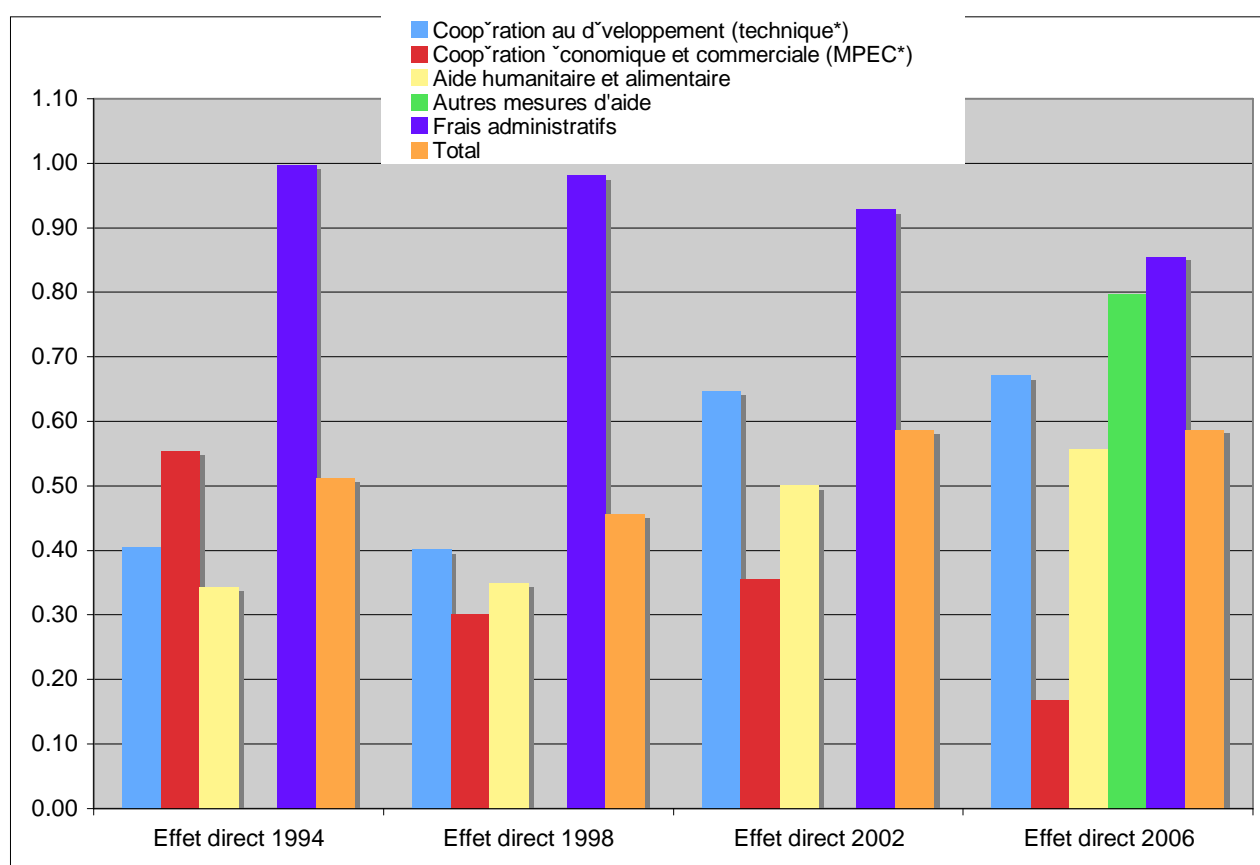
**L'effet direct de l'APD sur la demande globale en Suisse est remarquablement stable par franc d'APD bilatérale, entre 2002 et 2006.** Entre ces deux années de référence, le volume de cette dernière a pourtant bondi d'un peu moins de CHF 800 millions à près de CHF 1'200 millions, soit d'environ 50%.

Le Graphique 1 ci-dessous présente une décomposition de l'effet direct par franc d'APD bilatérale en fonction des rubriques d'aide retenues par l'étude. En s'attachant aux années 2002 et 2006, deux éléments frappent d'emblée. Le premier concerne la rubrique Autres mesures d'aide, dans laquelle ont été classées toutes les dépenses nouvellement comptabilisées dans l'APD selon le point 3.1 ci-dessus, à l'exception des remises et remboursements de dettes qui figurent dans la rubrique Coopération économique et commerciale (SECO). En 2002, aucune dépense ne figurait dans la rubrique Autres mesures d'aide, alors qu'en 2006, c'est un montant de CHF 281 millions

qui y est inscrit. Par franc d'APD bilatérale, l'effet direct provoqué par ce montant est de 80 centimes, alors que l'effet direct total est de 59 centimes.

L'autre élément frappant est la chute, entre 2002 et 2006, de l'effet direct par franc d'APD bilatérale pour ce qui concerne la rubrique d'aide Coopération économique et commerciale. Cet effet passe en effet de 35 à 17 centimes par franc d'APD bilatérale, alors que le volume d'APD bilatérale inscrit dans cette rubrique a lui passé de près de CHF 245 millions à près de CHF 314 millions.

Graphique 1 : Décomposition par rubrique d'aide de l'effet direct par franc d'APD bilatérale



\* Entre parenthèse la dénomination de la rubrique d'aide dans les études 1994 et 1996.

L'explication à la remarquable stabilité de l'effet direct par franc d'APD bilatérale entre 2002 et 2006 réside en grande partie dans ces deux rubriques d'aide. Sur les CHF 281 millions de francs dépensés en 2006 dans la rubrique Autres mesures d'aide, plus de CHF 224 millions restent en Suisse. Les quelques CHF 166 millions de l'aide sociale versées aux requérants d'asile sont par exemple intégralement dépensés en Suisse. A l'inverse, sur les CHF 314 millions dépensés par le SECO pour la Coopération économique et commerciale, seuls CHF 52 millions restent en Suisse. Les CHF 109 millions correspondant aux remises et remboursements de dettes, s'agissant davantage d'écritures comptables que d'une véritable dépense, tout en étant comptabilisés comme de l'APD, ne provoquent aucune dépense en Suisse. Nous assistons donc à une certaine compensation des effets directs provoqués par les diverses composantes nouvellement introduites dans l'APD, typiquement l'aide sociale aux requérants et les remises et remboursements de dettes.

**L'effet de levier est en léger recul de 2 centimes par franc d'APD bilatérale entre 2002 et 2006.** L'étude considère trois sources de cofinancements levés par l'APD bilatérale :

- Les cofinancements privés des ONG suisses dans le cadre de la coopération au développement et l'aide humanitaire,

- Les cofinancements privés des partenaires du SECO dans le cadre de la coopération économique et commerciale,
- Les autres cofinancements privés dans le cadre de la coopération au développement, pour les frais administratifs en particulier.

Le Tableau 4 ci-dessous présente une décomposition de l'effet de levier par rubrique d'aide. Le principal élément d'explication du léger recul de l'effet de levier par franc d'APD bilatérale entre 2002 et 2006 se situe au niveau de la rubrique Autres mesures d'aide. Les dépenses qui sont classées dans cette rubrique en 2006, alors qu'il n'y en avait aucune en 2002, ne provoquent absolument aucun cofinancement, alors que les rubriques Coopération au développement, Coopération économique et commerciale et Aide humanitaire et alimentaire voient toutes l'effet de levier par franc d'APD bilatérale s'élever entre 2002 et 2006. En ce qui concerne la rubrique Frais administratifs, l'effet de levier recule légèrement.

Tableau 4 : Décomposition de l'effet de levier par rubrique d'aide

	2002			2006		
	APDB	Effet de levier		APDB	Effet de levier	
		Milliers de francs	Par franc d'APDB		Milliers de francs	Par franc d'APDB
Coopération au développement	367'376	78'611	0,21	353'160	101'107	0,29
Coopération économique et commerciale	244'887	11'613	0,05	313'916	20'452	0,07
Aide humanitaire et alimentaire	64'652	14'838	0,23	78'876	19'286	0,24
Autres mesures d'aide	0	0	0,00	281'468	0	0,00
Frais administratifs	119'629	43'234	0,36	165'860	56'586	0,34
<b>Total</b>	<b>796'544</b>	<b>148'296</b>	<b>0,19</b>	<b>1'193'280</b>	<b>197'431</b>	<b>0,17</b>

Depuis une dizaine d'années, le SECO abandonne progressivement les crédits mixtes, lesquels induisaient un effet de levier conséquent en 1994 (63 centimes par franc d'APD bilatérale), mais d'autres instruments prennent depuis la relève, dont l'étude 2006 a tenu compte, notamment la promotion des investissements. Ceci explique la légère remontée de l'effet de levier pour la rubrique Coopération économique et commerciale, certes à un niveau très faible par franc d'APD bilatérale (7 centimes). Ce sont à nouveau les remises et remboursements de dettes, entrant dans l'APD bilatérale de cette rubrique, qui sont à l'origine de ce résultat, car ils ne provoquent pas plus d'effet de levier qu'ils ne provoquent d'effet direct.

**L'effet indirect subit entre 2002 et 2006 une augmentation par franc d'APD multilatérale dans les variantes minimale (+ 7 centimes) et maximale (+ 9 centimes).** Pour en comprendre les raisons, il faut décomposer cet effet par institution récipiendaire des contributions (APD multilatérale).

Le Tableau 5 fournit un aperçu des effets par franc d'APD multilatérale. Nous observons dans ce tableau de nettes différences entre 2002 et 2006, tant au niveau du volume d'APD multilatérale en cause que de l'effet indirect lui-même.

Tableau 5 : Décomposition de l'effet indirect par récipiendaire d'APD multilatérale (par franc d'APD multilatérale)

	2002			2006		
	APDM Milliers de francs	Effet indirect		APDM Milliers de francs	Effet indirect	
		Min	Max		Min	Max
ONU	231'329	0,16	0,44	247'900	1,18	1,68
Banque mondiale	10'523	2,17	3,27	215'835	0,48	0,73
Banques régionales	67'852	0,67	1,32	72'557	0,99	1,00
CICR	88'400	3,15	3,15	97'000	2,49	2,82
Autres institutions	57'625	0,56	0,56	132'080	0,29	0,41
<b>Total</b>	<b>455'729</b>	<b>0,91</b>	<b>1,18</b>	<b>765'372</b>	<b>0,98</b>	<b>1,27</b>

Au niveau du volume de l'APD multilatérale d'abord, soit les contributions générales et spécifiques que la Suisse verse aux institutions internationales, la différence la plus notable concerne la Banque mondiale. L'explication se trouve dans le montant anormalement bas de l'APD multilatérale que la Suisse a versé au groupe de la Banque mondiale en 2002, suite au report à 2003 de la 13<sup>ème</sup> reconstitution des ressources de l'Agence internationale de développement (IDA). Si les quelques CHF 120 millions qui sont en jeu avaient été comptabilisés en 2002, comme cela aurait normalement dû être le cas, l'effet indirect par franc d'APD multilatérale aurait été compris entre 17 et 26 centimes.

Ensuite, le tableau révèle des différences importantes au niveau de l'effet indirect par franc d'APD multilatérale. La plus notable concerne l'ONU car, pour un montant légèrement supérieur d'APD multilatérale (+ 7% entre 2002 et 2006), l'effet indirect passe de 16 à 118 centimes dans la variante minimale et de 44 à 168 centimes dans la variante maximale. Cette différence est à mettre sur le compte des variations « conjoncturelles » des montants en cause dans les appels d'offres internationaux de l'ONU, comme en rend compte le Tableau 6 ci-dessous. Le montant<sup>9</sup> des offres remportées par des firmes suisses a été particulièrement élevé en 2006 (CHF 417,0 millions), alors qu'il était plus bas en 2002 (CHF 214,7 millions).

Tableau 6 : Achats de biens et services suisses par l'ONU et les banques de développement

(Millions de francs)	2002	2003	2004	2005	2006
ONU	214,7	218,7	200,4	334,2	417,0
Banque mondiale	29,9	25,9	29,2	52,9	152,9
Banques régionales	29,8	19,3	32,7	53,1	72,2
TOTAL	274,3	264,0	262,3	440,1	642,1

Pour la Banque mondiale, le Tableau 5 donne l'impression d'une chute importante de l'effet indirect par franc d'APD multilatérale. Cependant, les achats<sup>10</sup> de biens et services suisses par la Banque mondiale ont bien été supérieurs, et nettement, en 2006 (CHF 152,9 millions contre CHF 29,9 millions en 2002). L'explication de cette apparente tendance se situe au niveau du volume de l'APD multilatérale qui était exceptionnellement bas en 2002 (la contribution à l'IDA n'ayant pu avoir lieu cette année-là du fait du retard dans les négociations de la 13<sup>ème</sup> reconstitution de ses ressources, comme décrit ci-dessus).

L'effet indirect par franc d'APD multilatérale versée aux banques régionales de développement augmente entre 2002 et 2006 dans sa variante minimale, mais diminue dans sa variante maximale. Pour expliquer cette évolution contradictoire et faute de pouvoir décortiquer tous les contrats en cause, nous ne pouvons que formuler l'hypothèse que les firmes suisses ayant remporté les contrats font moins intervenir leurs filiales à l'étranger en 2006 qu'en 2002.

Le CICR conserve en 2006, de par son siège à Genève, sa capacité à générer un effet indirect puissant, par franc d'APD multilatérale, même si celui-ci est en retrait par rapport à 2002. Le volume moins important en 2006 qu'en 2002 des dépenses du CICR en Suisse, alors que celui des contributions qu'il reçoit de la Suisse est plus élevé, explique ce retrait. Nous constatons également une baisse des salaires versés aux collaborateurs du CICR travaillant à Genève entre 2002 et 2006, compensée que partiellement par une hausse des salaires versés aux collaborateurs expatriés de l'institution.

Enfin, l'effet indirect par franc d'APD multilatérale provoqué par les autres institutions internationales est inférieur en 2006 par rapport à 2002. Il faut y voir l'influence d'un volume d'APD multilatérale supérieur en 2006 (plus du double du volume 2002), avec des informations sur leurs

<sup>9</sup> Dans nos études, nous comptabilisons 100% des dépenses de biens mais seulement 75% des dépenses de services pour l'effet indirect, considérant que le reste est dépensé hors de Suisse ou destiné à des non-résidents. Les chiffres indiqués ici correspondent à la somme de tous les appels d'offres remportés.

<sup>10</sup> Ibid.

dépenses auprès de firmes suisses relativement lacunaires, faute d'avoir pu les obtenir directement des institutions elles-mêmes.

#### 4.2. *Effet multiplicateur et retombées sur le PIB de la Suisse*

L'effet multiplicateur a été calculé pour les chiffres 2006 en suivant la même méthodologie qui avait déjà fait ses preuves dans les études précédentes (voir Annexe A). **Pour 2006, la retombée par franc d'APD, en incluant l'effet de levier, se situe entre CHF 1,40 et CHF 1,64**, soit un résultat très similaire à ceux qui avait été obtenus dans les études précédentes. En termes d'emploi, la retombée de l'APD est estimée entre 20'000 et 29'000 postes de travail pour les résidents en Suisse ou les expatriés de Suisse à l'étranger. Le résultat des retombées est fourni dans le Tableau 7 ci-dessous, avec ceux des études précédentes comme points de comparaison. Les chiffres de la retombée de l'APD sur l'emploi fournis par ce tableau sont actualisés pour toutes les années de référence des études, en tirant bénéfice de la révision récente des statistiques d'emplois et de valeur ajoutée brute établies par l'Office fédéral de la statistique.

Entre 2002 et 2006, l'augmentation du nombre de postes équivalents plein temps est clairement liée à l'augmentation du volume<sup>11</sup> de l'APD elle-même pendant cette période. Exprimé par milliers de francs d'APD, le nombre de postes correspondant passe de 12 à 10 entre 2002 et 2006 dans la variante minimum (firmes suisses sises en Suisse) et reste pratiquement constante à près de 15 postes dans la variante maximum (firmes suisses où qu'elles soient situées dans le monde). En 1994 et 1998, les chiffres étaient respectivement de 13 et 12 dans la variante minimum et de près de 17 et 14 dans la variante maximum.

Tableau 7 : Multiplicateurs et retombées

	1994		1998		2002		2006	
	Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure
K <sub>1</sub>	0,85	0,93	0,77	0,85	0,99	1,05	0,97	1,05
K <sub>2</sub>	1,73	1,74	1,72	1,74	1,74	1,76	1,647	1,649
K <sub>3</sub>	0,98	1,00	0,78	0,82	0,74	0,77	0,65	0,68
R <sub>1</sub>	1,37	1,46	1,13	1,23	1,31	1,39	1,26	1,34
R <sub>2</sub>	1,71	2,10	1,70	1,95	1,61	2,06	1,615	2,10
R <sub>3</sub>	1,30	1,53	1,26	1,42	1,22	1,42	1,223	1,46
R <sub>4</sub>	1,55	1,79	1,43	1,60	1,42	1,63	1,40	1,64
R <sub>4E</sub>	17'500	22'000	14'500	17'000	15'000	18'500	20'000	29'000

K<sub>1</sub> = Multiplicateur de l'APD bilatérale

K<sub>2</sub> = Multiplicateur de la dépense des institutions multilatérales s'adressant à des entreprises suisses (multiplicateur de l'effet indirect)

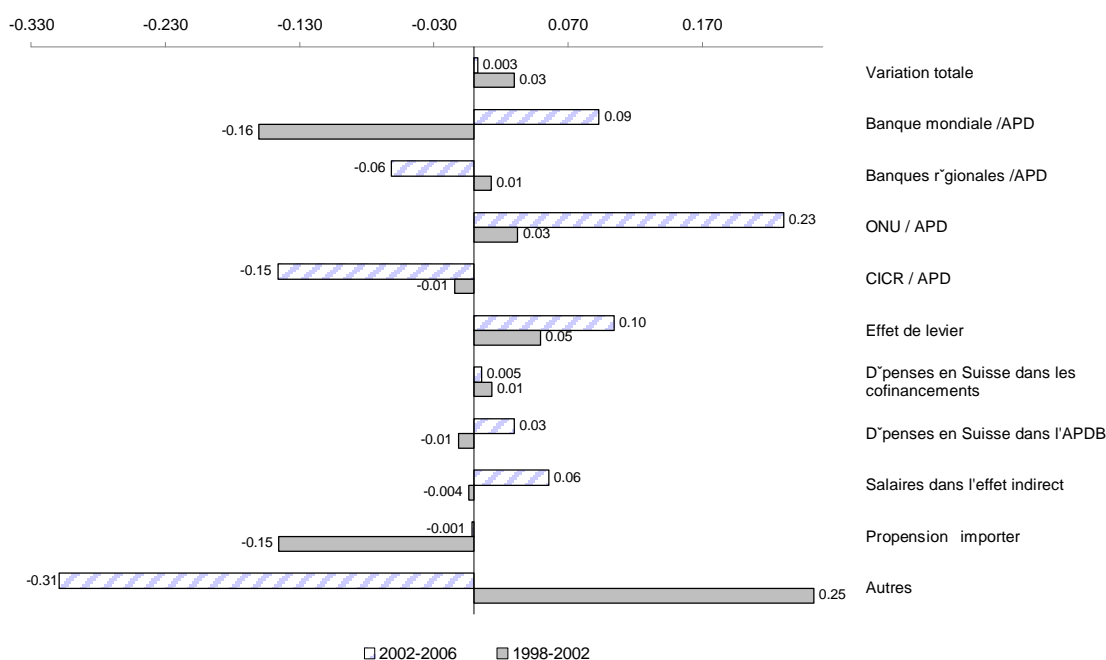
<sup>11</sup> Le nombre d'emploi est fonction du volume de l'APD : nombre d'emploi = (montant d'APD en francs X retombées en franc par franc d'APD = revenus ou production) / productivité moyenne en valeur ajoutée brute par emploi équivalent plein temps.

- $K_3$  = Multiplicateur des cofinancements relatifs à l'APD bilatérale
- $R_1$  = Retombées sur le PIB pour chaque franc d'APD bilatérale (en franc)
- $R_2$  = Retombées sur le PIB pour chaque franc d'APD multilatérale (en franc)
- $R_3$  = Retombées sur le PIB pour chaque franc d'APD totale sans l'effet de levier (en franc)
- $R_4$  = Retombées sur le PIB pour chaque franc d'APD totale avec l'effet de levier (en franc)
- $R_{4E}$  = Retombées sur l'emploi de l'APD totale (en emplois équivalents plein temps)

En considérant l'ensemble des effets, primaire et multiplicateur, les retombées par franc d'APD sur le PIB de la Suisse atteignent, en 2006, une valeur se situant entre CHF 1,40 et CHF 1,64. Par rapport aux chiffres de 2002, ces retombées sont en léger retrait de 2 centimes pour la borne inférieure et en très légère hausse d'un centime pour la borne supérieure.

La Figure 2 ci-dessous indique, autant que possible, les facteurs explicatifs de la variation des retombées  $R_4$  (borne supérieure) par franc d'APD en 2006 par rapport à l'année 2002, ainsi que pour l'année 2002 par rapport à l'année 1998. La faible variation de 0,3% des retombées entre 2002 et 2006 résulte de multiples variations positives et négatives qui se compensent. L'augmentation de la part relative de la Banque mondiale et de celle de l'ONU est partiellement compensée par la diminution de l'apport des banques régionales et du CICR. L'effet de levier, respectivement les cofinancements de l'APD bilatérale, ont eu une influence positive. En revanche, le facteur libellé Autres a réduit à néant ces influences, sans qu'il soit possible de déterminer avec précision les facteurs sous-jacents qui sont liés à l'évolution de multiples paramètres tels que la propension marginale à consommer, la fraction des cofinancements dépensés à l'étranger et l'interaction de ces paramètres.

Figure 2 : Facteurs explicatifs de la variation des retombées de l'APD sur le PIB de la Suisse, par franc d'APD ( $R_4$ , borne supérieure)



## 5. Scénarisation des résultats

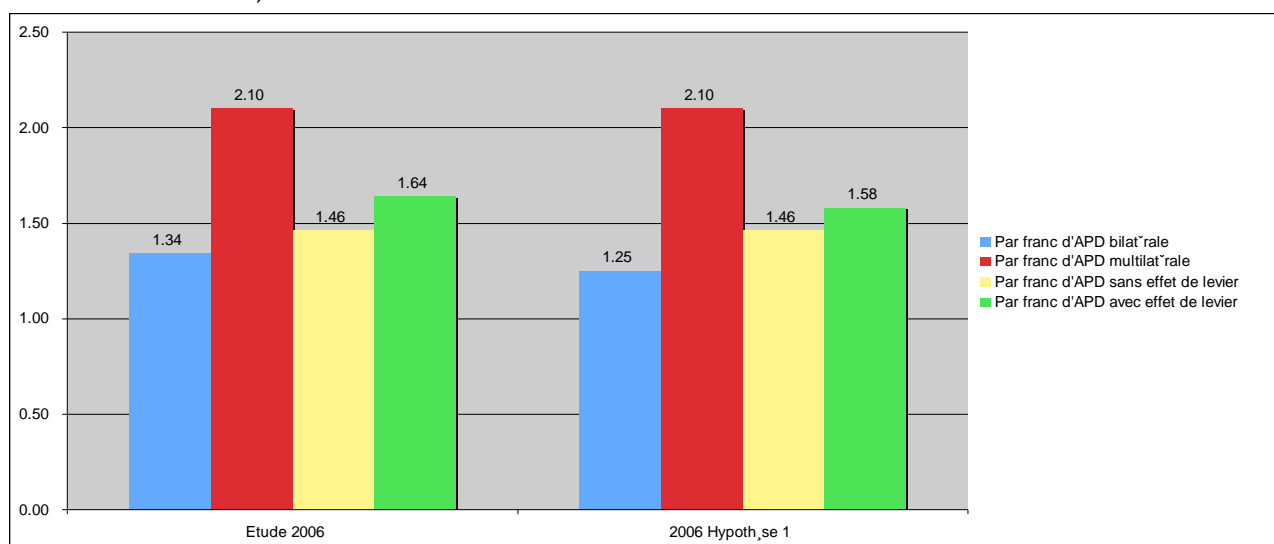
Depuis 1994, les quatre études ont été menées selon la même méthodologie, soit sur la base d'hypothèses qui avaient été élaborées en fonction de la composition de l'APD en 1994 et des politiques et pratiques alors en vigueur. L'étude 2006 tient compte de nouvelles catégories de dépenses comptabilisées au titre de l'APD.

Il nous paraît nécessaire de travailler sur deux scénarios alternatifs en adaptant certaines hypothèses aux politiques et pratiques actuelles, tout d'abord quant à l'effet de levier relatif aux organisations non gouvernementales (ONG) puis en matière de calcul de l'effet indirect de l'aide multilatérale. Ces scénarios permettent d'affiner les analyses dans le cadre de la présente étude. Ils pourraient en outre servir, le cas échéant, de point de comparaison dans l'optique d'une nouvelle étude à l'horizon 2010.

### 5.1. Hypothèses sur l'effet de levier relatif aux ONG

Depuis 1994, les études considèrent que l'APD versée aux ONG joue un rôle déterminant dans la mobilisation des dépenses privées par ces organisations en faveur des pays en développement. L'effet de levier est calculé en fonction de la structure des dépenses d'aide des ONG. Dans l'étude 2006, cette méthodologie a été maintenue et les chiffres de l'effet de levier prennent en compte la structure des dépenses que les ONG nous ont transmises (frais opérationnels et administratifs liés à l'aide au développement ou l'aide humanitaire). Toutefois, la DDC ne considère plus que l'APD qu'elle verse aux ONG joue un rôle majeur dans leur capacité à lever et engager des fonds privés. Ce serait plutôt l'inverse : l'APD est versée à une ONG en complément d'un financement privé préexistant. Si l'on s'en tient à la politique actuelle de la DDC concernant le cofinancement des ONG, nous ne devrions donc tenir compte d'**aucun effet de levier** pour elles. Ce sera la première hypothèse retenue. Les retombées calculées avec cette première hypothèse sont les suivantes :

Graphique 2 : Retombée de l'APD sur le PIB de la Suisse, par franc d'APD (borne supérieure) selon l'étude et selon l'hypothèse 1 (aucun effet de levier de l'APD sur le cofinancement privé des ONG).

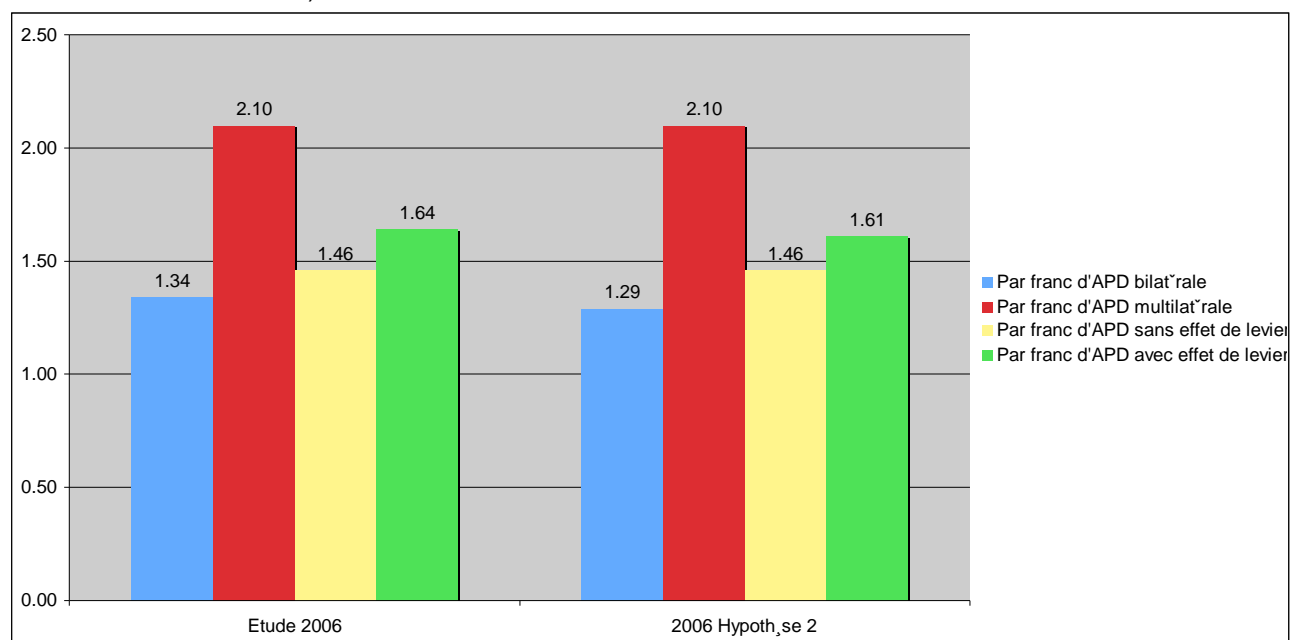


Nous observons un recul des retombées par franc d'APD si l'effet de levier sur les ONG n'est pas pris en compte, de CHF 1,64 à CHF 1,58 en 2006. Ce recul est bien sûr une conséquence mécanique de l'hypothèse faite et c'est plutôt son ampleur qu'il est intéressant d'analyser. Ne pas tenir compte de l'effet de levier de l'APD sur les ONG conduit à une diminution des retombées d'un peu plus de 3,6%, par franc d'APD. En termes d'emploi, cette première hypothèse conduit à une diminution entre 800 et 1500 places, soit en moyenne de 4,7% par rapport au chiffre moyen de l'étude 2006.

Une seconde hypothèse consisterait à ne retenir que **la moitié de l'effet de levier** calculé dans l'étude 2006 pour les ONG. Cette hypothèse prend une position à mi-chemin entre, d'une part, une conception de l'APD en tant que catalyseur omnipotent des dépenses privées des ONG et, d'autre part, une conception de l'APD sans influence aucune sur les dépenses privées des ONG en faveur des pays en développement.

Avec cette hypothèse, les retombées sur le PIB de la Suisse par franc d'APD sont affectées de la manière suivante :

Graphique 3 : Retombée de l'APD sur le PIB de la Suisse, par franc d'APD (borne supérieure) selon l'étude et selon l'hypothèse 2 (moitié de l'effet de levier de l'APD sur le cofinancement privé des ONG).



Dans cette hypothèse intermédiaire, les retombées se trouvent également dans une position médiane entre celles de l'étude 2006 et celles de la première hypothèse, à CHF 1,61 par franc d'APD. Dans la seconde hypothèse, les retombées par franc d'APD reculent de 1,8%, soit seulement de moitié par rapport au recul calculé dans la première hypothèse. En termes d'emploi, la diminution correspondante oscille entre 400 et 1000 postes, soit en moyenne 2,8% par rapport au chiffre moyen de l'étude 2006.

Les deux hypothèses conduisent certes à une diminution des retombées par franc d'APD, sur le PIB de la Suisse et sur l'emploi, mais celle-ci est limitée. Les résultats calculés sur la base de ces hypothèses restent tout à fait comparables à ceux obtenus dans les études précédentes.

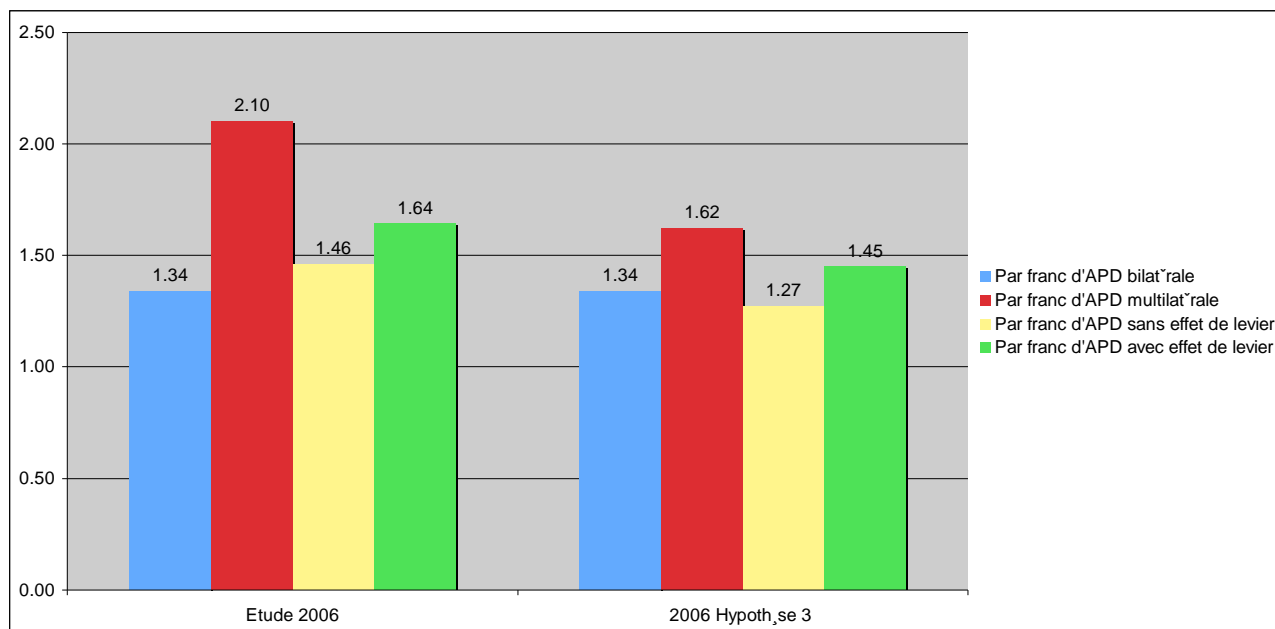
Pour les études futures, il est toutefois recommandé d'analyser de manière plus approfondie l'effet de levier qu'induit ou non l'APD sur le financement privé de projets par les ONG. Ces dernières disposent certes de fonds privés pour mener à bien leurs projets, mais il semble nécessaire d'au moins se poser la question de savoir jusqu'à quel point elles n'anticipent pas un cofinancement par l'APD de ces mêmes projets. A priori, il n'est pas si simple de savoir si l'APD entraîne un financement privé ou vice versa. Notre façon de collecter les données brutes à ce sujet devra en particulier être repensée (voir Annexe C à ce sujet).

## 5.2. *Hypothèse sur l'effet indirect de l'APD multilatérale*

Les achats de biens et services auprès d'entreprises suisses par les organisations internationales et les institutions financières internationales sont sujets à de fortes **fluctuations annuelles**. L'étude 2006, comme les études antérieures d'ailleurs, se base exclusivement sur les montants des contributions suisses et des achats de biens et services auprès d'entreprises suisses de

l'année 2006. Dans une troisième hypothèse, afin de limiter l'influence de ces fluctuations, nous calculons les effets induits sur la base de la valeur moyenne des achats de biens et services sur quatre ans, pour les années 2003 à 2006. Pour procéder aux calculs selon cette hypothèse, les contributions annuelles suisses à ces institutions ont été ramenées à une moyenne sur les mêmes années. Les résultats scénarisés avec ces chiffres sont les suivants :

Graphique 4 : Retombée de l'APD sur le PIB de la Suisse, par franc d'APD (borne supérieure) selon l'étude et selon l'hypothèse 3 (moyenne 2003-2006 des achats de biens et services par l'ONU, la Banque mondiale et les banques régionales de développement).



Avec cette troisième hypothèse, les retombées sur le PIB de la Suisse par franc d'APD tombent de CHF 1,64 à CHF 1,45. Par franc d'APD multilatérale, la chute des retombées est encore plus importante, de CHF 2,10 à CHF 1,62. Ceci s'explique par le fait que les contributions suisses à l'ONU, à la Banque mondiale et aux banques régionales ont été relativement constantes au cours des années 2003 à 2006, alors que les achats de biens et services suisses par ces institutions ont varié fortement sur la même période. L'APD multilatérale moyenne 2003-2006 est pratiquement la même que l'APD multilatérale de 2006 (+0,5%), alors que l'effet indirect moyen 2003-2006 baisse fortement par rapport à l'effet indirect 2006 (-25% en valeur absolue).

En termes d'emplois, cette troisième hypothèse induit une baisse moyenne de 1900 postes, soit un peu moins de 8% par rapport au chiffre moyen de l'étude 2006.

Au contraire des deux premières hypothèses sur l'effet de levier, la troisième hypothèse a des conséquences importantes sur les résultats, ces derniers n'étant plus du tout comparables à ceux des études précédentes. Dans le cas de l'année de référence 2006, les achats de biens et services suisses par l'ONU, la Banque mondiale et les banques régionales ont été particulièrement élevés en comparaison des années antérieures.

Tableau 8 : Achats de biens et services suisses par l'ONU et les banques de développement (moyenne 2003-2006)

(millions de francs)	2003	2004	2005	2006	Moyenne
ONU	218,7	200,4	334,2	417,0	292,6
Banque mondiale	25,9	29,2	52,9	152,9	65,2
Banques régionales	19,3	32,7	53,1	72,2	44,3
TOTAL	264,0	262,3	440,1	642,1	402,1

Ce tableau montre clairement que les résultats sont influencés grandement par l'année de référence des données. Nous voyons bien que si l'étude avait porté sur l'année 2004 au lieu de l'année 2006, les résultats auraient été fort différents.

En prenant une moyenne sur quatre ans, les fluctuations annuelles des montants d'achats sont gommées en même temps que l'influence de l'année de référence. Si l'étude est reconduite par rapport à l'année de référence 2010, il serait alors possible de prendre la moyenne des achats 2007-2010 pour calculer l'effet indirect et de faire la comparaison avec l'effet indirect découlant de la troisième hypothèse retenue dans le présent scénario.

## 6. Conclusion

Les effets économiques de l'aide publique au développement en Suisse demeurent substantiels. Ils sont relativement constants depuis 1994, malgré les évolutions importantes tant au niveau de la structure que du volume de l'APD suisse. Comme nous l'avons vu, cette stabilité apparente cache des évolutions divergentes dont les effets tendent à se neutraliser.

Peut-on **comparer** ces résultats **avec des études menées dans d'autres pays donateurs**? De telles études sont très rares et difficilement comparables entre elles. Une étude allemande de 1988<sup>12</sup> présente toutefois suffisamment de similitudes méthodologiques pour rendre une comparaison avec notre étude relativement pertinente. L'auteur calcule pour l'année 1984 l'effet de l'APD bilatérale (allemande mais également celles des autres pays) sur l'emploi en Allemagne, à environ 110'000 postes de travail. Ce résultat est comparable à l'effet que nous avons estimé pour la Suisse, eu égard à la taille de la population active et en tenant compte des différences méthodologiques par rapport à notre étude.

D'autres études s'intéressent à l'effet de l'APD sur les exportations du pays donateur. Sur mandat de la DDC, une telle étude est actuellement en cours visant à mesurer l'effet à long terme de l'APD bilatérale sur les exportations suisses vers les pays receveurs d'aide. Les résultats de cette étude sont attendus pour le début de l'année 2008. Une première étude<sup>13</sup> exploratoire, publiée en 2005, avait déjà révélé un effet positif et significatif de l'APD bilatérale sur les exportations suisses de biens vers un grand nombre de pays bénéficiaires de l'aide.

Les impacts estimés présentés pour l'année 2006, bien que substantiels, sont pourtant le fruit d'une évaluation prudente des retombées économiques consécutives aux efforts fournis par la Suisse en matière de coopération internationale au développement. **Ces résultats ont tendance à être sous-évalués pour de multiples raisons.** Ils ne tiennent pas compte de certains effets à long terme de la coopération suisse qui sont difficiles à quantifier : bénéfices à long terme tirés des relations d'affaires tissées par les entreprises suisses dans les pays en développement et les pays émergents dans le cadre de la coopération ; compétences acquises par le personnel suisse ; impact sur l'image de la Suisse à l'étranger ; impact de l'APD sur l'influence de la Suisse au sein d'organisations multilatérales ; contribution à la paix et la sécurité. Autre facteur de sous-évaluation : on pourrait considérer que les remises de dettes constituent en réalité un allègement du service de la dette pour l'Etat bénéficiaire. En conséquence, ce dernier peut accroître ses dépenses publiques pour l'achat de biens et de services, entre autres, auprès d'entreprises suisses. Finalement, cette étude ne tient pas compte des retombées de la présence d'organisations multilatérales à Genève actives dans des domaines qui n'ont qu'un lien indirect avec la coopération internationale au développement. Or deux études récentes sur la Genève internationale<sup>14</sup> illustrent l'importance des organisations internationales en termes d'emplois, de valeur ajoutée et de recettes fiscales.

---

<sup>12</sup> Schumacher, Dieter, Entwicklungshilfe, Ausfuhr und Beschäftigung : eine empirische Untersuchung aus der Sicht der Bundesrepublik Deutschland, Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung, Beiträge zur Strukturforschung, Heft 101, Dunker & Humblot, Berlin, 1988.

<sup>13</sup> DDC, Les effets économiques de l'Aide publique au développement en Suisse, Etude 2002, Annexe B, Berne, 2005, pp. 35-42.

<sup>14</sup> BSS, Die wirtschaftliche Bedeutung der internationalen Organisationen in Genf, Basel, Oktober 2006 ; LEA, Impacts du secteur international sur les finances des collectivités publiques genevoises, Université de Genève, octobre 2006.

Afin d'évaluer l'impact économique global de l'APD en Suisse, il faut aussi tenir compte des coûts d'opportunité : si les montants budgétaires d'APD avaient été alloués à d'autres dépenses publiques en Suisse (santé, éducation, infrastructure), les retombées économiques auraient-elles été supérieures?

Des études d'impact ont été réalisées dans divers domaines : sport<sup>15</sup>, culture<sup>16</sup>, éducation<sup>17</sup>, infrastructures<sup>18</sup>, circulation<sup>19</sup>. Les multiplicateurs d'impact pour la Suisse se situent souvent entre CHF 1,2 et CHF 1,7. **Les coûts d'opportunité ne sont par conséquent pas plus élevés pour l'APD que pour d'autres catégories de dépenses publiques.** Ceci n'est guère surprenant car, en comparaison avec d'autres types de dépenses, celles de l'APD s'adressent davantage à des secteurs économiques à forte valeur ajoutée (biens d'équipement, services de conseil, etc...).

Enfin, *last but not least*, il ne faut pas perdre de vue le fait que l'APD a comme finalité de servir au développement des pays récipiendaires de l'aide, notamment en y réduisant la pauvreté, et non pas de favoriser l'économie du pays donateur. La présente étude montre simplement que l'APD peut exercer des retombées positives conséquentes également sur le pays donateur, en l'occurrence la Suisse. Cela signifie que les pays bénéficiaires et la Suisse peuvent tous tirer avantage des ressources consacrées à la coopération internationale de la Suisse. **Ainsi, du point de vue de l'économie nationale, le véritable coût de l'APD est nettement en dessous de ce qui apparaît dans le budget de l'Etat.**

---

<sup>15</sup> Rütter und Partner, Wirtschaftliche Wirkungen der UEFA EURO 2008 in der Schweiz, Aktualisierung der Studie von 2004, Berne, avril 2007; Jeanrenaud, Claude, Sports Events : Uses and Abuses of Economic Impact Studies, Revue Finance et Bien Commun, no 26, hiver 2006-2007.

<sup>16</sup> Scherly, Francis et al. ; Etude d'impact et retombées du festival Caprices, Crans-Montana 2004, Université de Lausanne, octobre 2004

<sup>17</sup> Schoenenberger, Alain et Arnold, Cyril, Impact économique de l'Université de Neuchâtel sur l'économie cantonale, Cahier de recherche en économie politique CR-E-02-01 – ou Impact économique des dépenses d'éducation : le cas de l'université, Revue économique et sociale, mars 2005.

<sup>18</sup> Graf, Silvio et al., Volkswirtschaftliche Auswirkungen des Flughafens Zürich, Zürcher Hochschule Winterthur, Novembre 2000.

<sup>19</sup> Martin, Peter, Volkswirtschaftliche Bedeutung des öffentlichen Verkehrs in der Schweiz, Verband öffentlicher Verkehr, Berne, 2005.

## GLOSSAIRE

APD	Aide publique au développement
Banques régionales de développement :	
BAD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
DDC	Direction du développement et de la coopération (DFAE)
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DFE	Département fédéral de l'économie
DFI	Département fédéral de l'Intérieur
DFJP	Département fédéral de justice et police
DP IV	Division politique IV – sécurité humaine (DFAE)
IDA	Agence internationale de développement (Banque mondiale)
IRENE	Institut de recherches économiques, Université de Neuchâtel
IUED	Institut universitaire d'études du développement (Genève)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODM	Office fédéral des Migrations (DFJP)
OFEV	Office fédéral de l'environnement (DETEC)
OI	Organisation internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit intérieur brut
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie (DFE)





## **THE IMPACT OF OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE (ODA) ON DONOR COUNTRY EXPORTS : Some Empirical Evidence for Switzerland**

---

### **Executive Summary**

*Research project financed by Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC)*

Milad Zarin-Nejadan\*, professor

in collaboration with:

José-Antonio Monteiro\* and Sabina Noormamode\*

\*Institute for Research in Economics (irene), University of Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 7, 2000 Neuchâtel, Switzerland

## The Impact of Official Development Assistance on Donor Country Exports: Some Empirical Evidence for Switzerland

Research commissioned by Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC)

Milad Zarin-Nejadan, professor

José Antonio Monteiro and Sabina Noormamode, research assistants

Institute for Research in Economics (*irene*), University of Neuchâtel<sup>20</sup>

### Executive Summary

In this study we investigate the relationship between Swiss bilateral official development assistance (ODA) and Swiss exports to recipient countries. Various empirical methodologies are applied, namely stylised facts, time-series analysis and estimation of a structural econometric model. The data used cover a large number of developing countries having received aid from Switzerland over the past few decades, sometimes since the 1960s.

In 2006 Switzerland gave about CHF 2 billions of aid to developing countries. The overall objective of development aid is to promote sustainable economic growth and to reduce poverty in recipient countries. However, this does not prevent donors from keeping an eye on the impact of aid on their exports. In recent years, many aid agencies worldwide have increasingly focused on commercial benefits for domestic firms when presenting their development aid budgets to their legislative bodies.

The positive effects of aid on exports are discussed extensively in the literature at theoretical and empirical levels. Empirical studies on this subject are however mostly accounting-oriented rather than economic in the sense that they measure the positive impact of aid on exports by focusing on procurements associated with projects that are financed by aid. Jepma (1994) provides a survey of these studies for various donor countries, showing that the return from aid lies usually somewhere between 50 and 80 cents for each dollar given.<sup>21</sup> For Switzerland, a few similar studies have been conducted in recent years arriving at about the same order of magnitude, the most recent among them being Carbonnier and Zarin-Nejadan (2008).<sup>22</sup>

The main advantage of these studies is that they do not need any theoretical framework and the statistical methodology is quite straightforward. These characteristics make them easily accessible

---

<sup>20</sup> 7, Pierre-à-Mazel, CH-2000 Switzerland ([www.unine.ch/irene](http://www.unine.ch/irene)).

<sup>21</sup> Jepma, C. (1994), *Inter-Nation Policy Co-ordination and Untying of Aid*, Avebury, Aldershot.

<sup>22</sup> Carbonnier, G. and M. Zarin-Nejadan (2008), *Effets économiques de l'aide publique au développement en Suisse – Etude 2006*, Graduate Institute of International and Development Studies, Geneva, February. According to this study, the so-called “primary” effect on aggregate demand – taking into account procurements but also other returns such as salaries of personnel employed by aid projects – is estimated between 84 and 96 centimes for every franc of aid.

to a wide audience which is far from negligible. Besides, the required database can be assembled by the researcher for a given year by means of *ad hoc* questionnaires and/or interviews. However, these studies have a narrow focus and suffer from a certain number of shortcomings. Most importantly, they are subject to a measurement risk.

First, to the extent that aid is untied or partially tied – which is in fact increasingly the case in the OECD countries since the 1990s – these studies may overestimate the beneficial effects of aid on exports. Even tied aid cannot always be directly linked to exports in the sense that – at least for some purchases of goods and services – one cannot rule out the possibility of recipient country importing from the donor country anyway, with or without aid.

Second, such studies could well underestimate the effect of aid on exports in so far as they do not take into account the impact of aid on recipient country growth which is actually its main motive. To the extent that aid has a positive impact on growth, this further enhances the developing country's long-term capacity to purchase goods and services from the donor country. Empirical studies of the aid-exports nexus should therefore take into account both the short-run and the long-run aspects of this relationship. The long-run implications are sometimes related to the so-called "goodwill" effect. By goodwill effect is meant the positive predisposition – in the recipient country toward the donor country – resulting from development aid. This effect is of course favourable to business for exporters.

Third, accounting-based studies implicitly assume that causality runs unilaterally from aid to exports. But better export performance can also give rise to higher (or lower) aid. So the direction of causality is far from being established at the theoretical level. The issue can hopefully be settled at the empirical level by using the appropriate methodology. Failure to take into account the various complex links between aid and exports might give rise to spurious results and false conclusions.

Comprehensive empirical studies examining the complex relationship between development aid and exports performance of the donor are quite rare. There has been no such investigation for Switzerland and the present research tries to fill this gap. The lack of interest for this subject is surprising in light of the great importance of exports for the Swiss economy. Also the consensus-based Swiss political process which combines a wide-coalition government and semi-direct democracy renders such a study particularly useful in the sense that significant domestic returns from aid definitely facilitate obtaining business community backing for development aid packages. Finally, the fact that Swiss aid is largely untied and has been so for quite some time makes Switzerland a particularly interesting case study for testing the goodwill hypothesis stated above.

This study is a first comprehensive attempt to investigate the relationship between Swiss bilateral ODA and Swiss exports. It combines longitudinal (time-series extending backwards to the 1960s) and cross-section (across close to a hundred recipient countries) data on aid and exports of goods to first establish the direction of causality between the two variables and then measure the magnitude of this relationship. The present study uses both strands of the econometric methodology, namely time-series analysis and structural econometrics. These techniques have

their advantages and shortcomings. So our empirical approach is deliberately cautious in the sense that we try to draw conclusions based on a wide array of evidence.

The detailed results of this research project are presented and discussed in a separate technical report.<sup>23</sup> The report is organised in eight sections. After a short introduction, Section 2 establishes the basic conceptual framework of the research. Section 3 provides a selective and focused survey of the literature on the subject. Section 4 presents the dataset pointing out the limits of the statistics used in the empirical study. Section 5 uses the appropriate tools of time-series analysis to investigate the causal link between aid and exports. Section 6 is devoted to the estimation of a simple structural model through which aid influences exports performance of the donor country while controlling for other relevant variables. Section 7 concludes the study by summarising its main findings and pointing out a few caveats. Finally, Section 8 is devoted to statistical appendices containing data sources and some useful background information such as summary statistics. The main results are briefly presented below.

At the conceptual level, one can establish a clear link between bilateral ODA and exports. Aid, whether tied or untied, tends to have a positive impact on exports both in the short run and in the long run. However, the relationship between the two variables is far from being straightforward and one cannot exclude a (positive or negative) causality running in the opposite direction, namely from exports to aid. Also, the significance and the magnitude of the impact cannot be inferred from the theory. As a consequence, the issue can only be settled on empirical grounds. This is done by elaborating and estimating a theoretically-founded econometric model in order to test the significance and measure the magnitude of the presumed relationship between aid and exports. One should, however, investigate beforehand the exact nature of the causal link between the two variables to make sure that the direction of causality corresponds to the one underlying the econometric model being estimated.

The economic-based empirical literature on the subject uses either time-series analysis or structural econometrics to investigate the relationship between ODA and exports, but rarely both approaches within the same contribution. In this sense, the conclusions emerging from these studies appear less robust than those established by the present research. Although no unique pattern can be inferred from these contributions, most of them show a significant and strong effect of aid on exports. The results can however be quite different from one donor country to another and – for the same donor – across recipient countries.

For Switzerland, simple graphical representations of raw as well as transformed data on net ODA and exports to recipient countries show a positive correlation between the two variables. More precisely, Swiss aid and Swiss exports seem to be positively – and rather strongly – related when the data are represented in time-series and panel (i.e. combination of time-series and cross-section data) settings. However, no clear pattern emerges with aggregate cross-section data. Of course, simple correlations are hardly a proof of a significant economic relationship between the

---

<sup>23</sup> Zarin-Nejadan, M., J. A. Monteiro and S. Noormamode (2008), "The Impact of Official Development Assistance on Donor Country Exports: Some Empirical Evidence for Switzerland", Technical Working Paper, No. 08-01, University of Neuchâtel, February.

two variables. The existence and the magnitude of such a link can only be established by means of multiple regression analysis.

This can be done basically in two ways. First, one can use time-series techniques which have the advantage of imposing little theoretical constraints on the data. In other words, one lets the data "speak for themselves". According to the time-series analysis conducted in this study, on the whole, the general evidence is in favour of unidirectional causality between ODA and exports but no global generalization can be made concerning the direction of the causal relationship. The results from "bi-variate" and "tri-variate" Granger causality tests are mixed and the nature of the link between aid and exports varies across recipients.<sup>24</sup> This is not surprising given the heterogeneity among the different countries. It can be explained by the fact that missing variables such as institutional, political and country-specific characteristics also have an influence on the causal relationship between net ODA and exports and are necessary to determine the true nature of the link between these two variables. The causality may also be influenced by aid from other donors. The main conclusion we draw from this analysis is that there is no overwhelming evidence in favour of a causality running from exports to aid that would invalidate our econometric modelling.

The estimation of a structural econometric model through which Swiss exports of goods to developing countries are explained *inter alia* by Swiss bilateral ODA suggests, generally speaking, a positive and quite strong impact of aid on exports. The results can however vary according to the degree of aggregation (whether countries are grouped together or analysed individually), the econometric techniques used and the time period. In particular, the impact of ODA on exports can be quite different across recipient countries. This can be attributed to the heterogeneity among countries and to the different forms the relationship between aid and exports can take. The same observation is valid for the results of our time-series analysis.

It might be useful to illustrate the type of results we obtained by means of an example. By considering all recipient countries lumped together over the period 1966-2003, a specification explaining Swiss exports to these countries by Swiss net bilateral ODA as well as two other explanatory variables, namely the recipient country's GNI and the aid flows from other DAC member countries, produces quite satisfactory results in terms of the statistical properties of the equation (i.e. the general fit of the regression as well as the significance of the parameters) and the sign of the coefficients estimated. Note that the estimated equation explains about 58% of the variance of Swiss exports. This is relatively high given that many potentially important determinants of exports are absent from this "parsimonious" model.

According to the same equation, the elasticity of Swiss exports with respect to Swiss net ODA is estimated at around 0.36. In other words, an increase in Swiss ODA by 1% gives rise to an increase in exports by 0.36%. This is however much lower than the estimated elasticity with respect to GNI of the recipient country (0.99). Swiss exports seem to be highly sensitive to the

---

<sup>24</sup> Granger causality is a technique for testing the existence and determining the direction of causality between two variables. Bi-variate causality tests concentrate on the relationship between ODA and exports. Tri-variate causality tests investigate the same relationship in the presence of a third variable, namely Gross National Income (GNI) of the recipient country.

recipient country's growth. They tend to react almost proportionally to a change in economic activity abroad. This result suggests that – even in Swiss exporters' interest – development aid should mainly target sustained growth in recipient countries.

As for the elasticity of Swiss exports with respect to other DAC countries' aid, it turns out to be negative (-0.41). This means that a 1% increase in aid by other developed countries exerts a depressing impact on Swiss exports that more than offsets the positive influence of an equivalent increase in Swiss ODA. This is an indication of a strong “substitution” effect between Swiss and other countries' aid. In general, our results show that Swiss exports do not benefit from other DAC countries' aid. This can be due to the more tied nature of other countries' aid on average compared to Swiss aid during the period under observation.

In order to judge the magnitude of the measured impact of Swiss ODA on Swiss exports, a tentative comparison with another donor country would be useful. A reasonably comparable study for Germany conducted for the period 1976-1995 can be used for this purpose.<sup>25</sup> According to this study, the elasticity of German exports with respect to German ODA is almost the same as the one estimated for Switzerland (0.37), but the elasticity with respect to GNI is clearly lower (0.81). In comparison to Germany, the impact of Swiss net ODA on Swiss exports looks quite strong by taking into account the relatively untied nature of Swiss aid during the period under study and the less diversified economic structure of the Swiss economy.

There are also differences in term of the lag distribution of the impact. Our results show that, in several cases, the full impact of Swiss ODA on Swiss exports takes time to materialise. This is a clear indication of the validity of the goodwill hypothesis for Switzerland. Depending on the recipient country, the long-run impact turns out to be between 1.5 and 7 times higher than the short-run impact.

Our econometric estimations seem to resist well to the use of real rather than nominal flows or gross rather than net ODA. The results appear less robust with respect to the choice of the time period in the sense that the impact of ODA on exports seems to have become stronger through time. Given that the share of untied aid had an increasing trend during our observation period, this finding speaks in favour of untied aid.

The present study should be considered only as a first attempt to analyse the complex relationship between development aid and exports for Switzerland. Future research should be carried out within a multi-donor, multi-recipient perspective in order to take full account of all the interactions that might exist among ODA and exports of developed countries. Future studies should also adopt a wider framework, dealing with the relationship between aid and trade rather than aid and exports, which means integrating donor country imports from developing countries into the model. Finally, one should try to decompose aid into its various components in order to get a better grasp of the mechanisms involved, for instance, regarding the implications of the on-going Aid for Trade initiative

---

<sup>25</sup> Vogler-Ludwig, K., S. Schönherr, M. Taube and H. Blau (1999), *Die Auswirkungen der Entwicklungszusammenarbeit auf den Wirtschaftsstandort Deutschland*, Köln.

Edité par:  
Direction du développement et de la coopération (DDC)

© DDC Berne, 2008

Cette publication peut être obtenue, sans frais, auprès de:  
DDC, Service statistique  
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne  
Tél +41 31 322 34 87, Fax +41 31 324 04 72  
[catherine.graf@deza.admin.ch](mailto:catherine.graf@deza.admin.ch)  
[www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)

Disclaimer: Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue de la DDC et des autorités fédérales.